

## Espoir pour le commerce, les bars et la restauration

Les commerçants redoutaient, au vu d'exemples étrangers, un déconfinement progressif des magasins en fonction de la taille des commerces ou de leur emplacement géographique

Grands et petits commerçants, restaurateurs et cafetiers attendaient avec impatience des clarifications sur les conditions de leur réouverture. Le premier ministre leur en a donné quelques-unes, qui leur permettent d'anticiper plus précisément le redémarrage de leur activité.

» **LIRE AUSSI - Plan de déconfinement: ce qu'il faut retenir des annonces d'Édouard Philippe sur l'après 11 mai**

Les commerçants redoutaient, au vu d'exemples étrangers, un déconfinement progressif des magasins en fonction de la taille des commerces ou de leur emplacement géographique. Il n'en est rien en France, ce qui représente un soulagement. En revanche, les centres commerciaux de plus de 40.000 m<sup>2</sup> pourraient eux rester fermés après le 11 mai, sur décision du préfet. «*Nous prenons acte de la décision du gouvernement*, a réagi Gontran Thuring, le délégué général du Centre national des centres commerciaux (CNCC). *Mais nous la trouvons paradoxale parce que ce sont justement ces plus grands centres qui sont les mieux équipés pour mettre en place les mesures barrières. Ils ont les équipes pour nettoyer et désinfecter.*»

110 des 834 centres commerciaux français font plus de 40.000 mètres carrés ; ils réalisent 40 % du chiffre d'affaires du secteur. Même si Klépierre s'attendait à une interdiction pure et simple de réouverture de tous les centres commerciaux, c'est une mauvaise nouvelle pour les exploitants concernés et les commerçants qu'ils accueillent. Le gestionnaire de centre Unibail a prévenu qu'il préparait des dossiers pour convaincre les préfets.

«*Il faudra que toutes les mesures des soutiens soient prolongées pour ces enseignes dont les boutiques restent fermées, et les loyers ne doivent pas être dûs*, avertit Yohann Petiot, délégué général de l'Alliance du commerce.

Les marchés, eux, sont satisfaits. Ils pourront rouvrir, sauf interdiction locale. «*L'autorisation sera désormais la norme, cela change tout*», se félicitent les Marchés de France.

Lueur d'espoir

Si les bars, cafés et restaurants resteront fermés après le 11 mai, ils accueillent avec une lueur d'espoir la perspective de rouvrir le 2 juin, si une telle décision était prise fin mai par le gouvernement. Lors d'une rencontre avec Emmanuel Macron vendredi, les professionnels avaient demandé à rouvrir fin mai-début juin.

«*Le premier ministre a ouvert une porte sur la possibilité de rouvrir dès le 2 juin*, se félicite Roland Héguay, président de l'Umih, principale organisation patronale du secteur. *C'est positif, parce que nous n'avons aucun horizon de reprise. Plus les Français respecteront les gestes barrières, plus vite nous pourrons recevoir les clients. Nous serons prêts*». Il faut une bonne semaine pour remettre en marche un restaurant.

Avec 206.800 établissements employant 830.000 personnes, le secteur ne sortira pas indemne de sa mise à l'arrêt. Malgré les aides du gouvernement (chômage partiel, prêts garantis par l'État, annulations et reports de charges,

fonds de solidarité...), 2020 est une année perdue. Un certain nombre d'établissements pourraient ne pas rouvrir avant 2021. D'autres jamais.

*par Marie Bartnik, Mathilde Visseyrias et Olivia Détrouyat*

